

PRESENTS : LAFRIQUE Philippe – DAUBA Jean (17) – RASSAT Mickaël (16) – BETOUX Jean-Pierre (23) – BEAUGER Julien (24) – DARMUZET Yvan – BRUNET Arnaud – GAUVIN Francis (79) – DURAND Denis (86)

ASSISTENT : CHEVALIER Eric (Réfèrent FUTSAL LFNA) - GUITON Olivier (CTR DAP) – WAILLIEZ David (Comité Directeur LFNA, en début de réunion)

EXCUSES : TREMOUILLE Serge (19) – GIRAUD Marc (87) – GOMIS Adrien (47) – LOUSTALOT Maxime – ESTEVES Gilles (19) – JUGE Vanessa (CTR DAP)

Jean DAUBA est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

Mot d'accueil par Philippe LAFRIQUE responsable de la commission désigné par le comité directeur de la LFNA, qui remercie tous les présents, représentants des districts et de l'Equipe Technique Régionale. Il rappelle l'objectif fixé par le Président Saïd ENNJIMI : la mise en place d'un plan de développement Futsal et Beach Soccer, applicable à l'ensemble des 12 districts de la Ligue.

Présentation des participants :

A la demande du Président, un tour de table a lieu. Chaque membre se présente et relate brièvement les actions mises en place au niveau départemental.

Etats des lieux :

2 types de pratiques

- Pratique spécifique : joueur pratiquant exclusivement le FUTSAL ou le BEACH-SOCCER
- Pratique associée : joueur en herbe qui pratique également le futsal.

Pour l'année 2017, après un sondage par district il ressort que 7 districts sur 12 organisent un championnat départemental FUTSAL Seniors.

Par contre, aucun championnat départemental féminin n'est mis en place.

Pour la pratique jeunes : pas de championnat éligible, avec seulement 63 licenciés au sein de la LFNA.

Pour les catégories U 6 à U 16 :

- Pratiques associées
- 9 districts sur 12 organisent des plateaux sur les catégories U6 à U9
- Pour la catégorie U11, création des challenges FETIS et LAHITTE, respectivement sur les secteurs SUD et NORD

Pour l'année 2018, il est demandé que les 12 districts organisent une compétition sur la catégorie U 13 (8 en 2017).

En U 15 seulement 4 districts organisent une pratique.

En U 16/U18, 2 districts organisent une compétition.

Pour la pratique associée des séniors (type coupes), 6 districts sur 12 déclaraient organiser une épreuve.

Pour les féminines U 11 à U 17 : 8 sur 12

Pour les séniors féminines : 7 sur 12

Les installations :

Chaque référent district doit recenser pour la prochaine réunion les salles utilisées, les créneaux horaires et journées de disponibilité. Ainsi que les salles potentielles.

Nous devons communiquer auprès des élus et responsables des collectivités au moyen de plaquettes, mails, invitation sur des évènements afin de faire connaître au mieux notre pratique.

Politique fédérale :

Philippe LAFRIQUE évoque les grands axes de développement qui seront prochainement présentés aux référents régionaux lors d'une réunion à Paris.

Ils concernent simultanément la structuration de la base et de l'élite.

Il confirme que 24 ballons sont ou vont être livrés dans chacun des districts.

Il s'en suit un débat intéressant duquel il ressort que :

- Le futsal ne doit pas être une pratique limitée aux quartiers mais doit trouver sa place dans les villes et villages. Le milieu rural ne doit pas être négligé, même si l'objectif d'une telle pratique peut être différent.
- Il faut rechercher des collectivités qui accepteraient de créer des terrains, pourquoi pas en réhabilitant des anciens courts de tennis ou plateaux multi-sports laissés à l'abandon.
- chaque site potentiel devra être structuré, un ou plusieurs clubs locaux désignés pour s'occuper et animer la pratique FUTSAL.

Une aide dans le cadre du FAFA sera accordée pour les projets répondant au cahier des charges. Chaque district est désormais détenteur des informations nécessaires.

Les formations :

Un module découverte FUTSAL devra voir le jour dans chaque district.

Il paraîtrait judicieux de former chaque responsable d'équipe FUTSAL engagé en championnat départemental ou régional seniors.

Il est suggéré avant chaque début de saison d'organiser une journée conviviale, avec joueurs, éducateurs, dirigeants et arbitres.

Beach-soccer :

Un seul championnat séniors en cours sur le département de la Gironde. Une équipe de bon niveau : ST MEDARD EN JALLES. Difficulté pour la mise en place de ce championnat car les équipes sont d'un niveau très hétérogène.

Il serait souhaitable de pouvoir disposer d'un terrain de Beach-soccer par département. Il n'est pas nécessaire d'être sur une plage, mais il est possible de créer un terrain autour d'un lac ou autres endroits.

Au terme de cette réunion, le Président remercie tous les participants et se réjouit de leur motivation. Il est persuadé qu'avec toutes les bonnes volontés impliquées dans les districts et les clubs, les disciplines FUTSAL et BEACH SOCCER connaîtront un essor important en Ligue de Nouvelle Aquitaine dans les années à venir.

Après cette première réunion dressant l'état des lieux et faisant ressortir quelques pistes d'actions, les prochaines séances de travail permettront de mettre en place un plan de développement adapté sur l'ensemble de notre territoire.

Prochaine réunion : sur convocation.

Philippe LAFRIQUE

Président de la commission

Jean DAUBA

Secrétaire de séance